

Le 23 janvier 2020, le tout premier examen européen de médecine du travail sera organisé à la "Domus Medica Europea", Rue de l'Industrie 24, 1040 Bruxelles. Le formulaire d'inscription et toutes les autres informations nécessaires sont disponibles sur le site web de l'UEMS (Union européenne des médecins spécialistes) - Médecine du travail: <https://uems-occupationalmedicine.org>

Les frais d'inscription à l'examen s'élèvent à 700 euros et ce test sera passé sur la base de questions à choix multiples (au total 130 questions, durée estimée 150 minutes). En termes de difficulté, les questions seront divisées en 3 catégories (50 questions (1 pt), 50 questions (2 pts), 30 questions (3 pts)). Pour réussir, un score minimum de 180 pts (sur un total de 240 pts) doit être atteint (= 75% du score).

D'un point de vue juridique, l'obtention de ce certificat n'a pour l'instant qu'une faible portée, mais il va sans dire qu'il représentera en tout cas une valeur ajoutée pour votre CV personnel. Il pourrait également s'avérer utile pour postuler un poste vacant dans des pays qui ne disposent pas d'une formation universitaire en médecine du travail.